

Chapitre 3

La démarche scientifique (rédaction mémoire, thèse, article)

1. Introduction :

La réalisation des travaux scientifique repose sur la démarche scientifique. L'étudiant doit construire son projet sur des piliers méthodologiques essentiel pour atteindre les objectifs. La démarche scientifique repose sur les points suivants :

- Fixation des objectifs
- Echancier de réalisation
- Formulation de la problématique (hypothèses)
- Recherche bibliographique
- Expérimentation et collecte des données
- Analyse des données
- Synthèse

2. Les documents scientifiques :

La synthèse des travaux est faite par le biais de document scientifiques selon une norme internationale de rédaction.

A l'université l'étudiant propose des documents à partir des résultats obtenus (cas des textes argumentatifs) ou à partir de textes initiales (cas des résumés, les revues de littératures, les commentaires et les comptes rendus).

3. Les études scientifiques :

Les sciences naturelles proposent une variété d'études scientifiques, ces études sont réalisées par les enseignants, les étudiants, les scientifiques et les chercheurs selon une méthodologie bien précise. On compte plusieurs études en biologie :

- Etude descriptive
- Etude analytique
- Etude comparative
- Etude bibliographique

- Etude rétrospective

4. Partition documentaire :

Les types de documents rédigés par un étudiant sont partagés en sections. Cette partition est différente d'un document un autre. Dans chaque document on trouve des sections obligatoires et des sections facultatives.

4.1. Les sections obligatoires :

Un document scientifiques (que ce soit un mémoire de master ou une thèse de doctorat) doit contenir une introduction, un état de l'art, une conclusion et des références.

- a. L'introduction : c'est la partie initiale d'un document, elle comporte les hypothèses et les questions
- b. L'état de l'art : c'est la partie intermédiaire, elle comporte l'analyse de l'étude (RB) et la synthèse des informations. Elle peut être divisée en chapitre (si il y'a une partie expérimentale)
- c. La conclusion : c'est la partie finale, elle comporte la réponse aux questions, le rejet ou l'acceptation des hypothèses.
- d. Les références : c'est un listing des documents consulté et utilisés lors de la recherche documentaire.

4.2. Les sections facultatives :

Cette partition dépend principalement de la méthodologie adoptée lors de la rédaction, le document peut contenir des annexes, des photographies, des tableaux supplémentaires, des informations complémentaires.